4.078 Appel à l'action pour faire face aux changements environnementaux mondiaux

CONSIDÉRANT que le monde est confronté à des changements environnementaux caractérisés par une série de transformations biophysiques qui entraînent une perte croissante de biodiversité ;

SACHANT que les changements climatiques d'origine anthropique progressent très dangereusement et entraînent une grave dégradation des équilibres vitaux de notre planète, touchant l'atmosphère, les océans, les systèmes d'eau douce et les terres productives ;

CONSTATANT que la qualité de la vie humaine et le développement durable sont affectés à très grande échelle ;

CONSIDÉRANT que les habitudes de production et de consommation non durables ont été et sont les principales causes de la dégradation de l'environnement mondial ;

CONSTATANT EN OUTRE que ces habitudes entraînent une détérioration continue, grandissante et irréversible des systèmes naturels indispensables au développement humain intégral, en encourageant des demandes dont la satisfaction menace de dépasser la capacité de production des écosystèmes et consomme à un rythme accéléré les réserves utilisables de ressources non renouvelables ;

CONSTATANT DE PLUS que les changements climatiques ont un impact sur tous les aspects du Programme de l'UICN ; et

RAPPELANT que notre civilisation a toujours été et reste tributaire des ressources naturelles et de leurs cycles et périodes de reconstitution ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session :

1. APPELLE les membres de l'UICN :

    a) à réduire et éliminer les modèles de production et de consommation non durables actuels, en privilégiant l'introduction des contributions de la science et de la technologie qui reconnaissent les limites des ressources naturelles et de leur capacité productive ; et

    b) à adopter d'urgence des stratégies d'atténuation et des mesures d'adaptation pouvant servir de base aux politiques qui visent à renforcer la protection des écosystèmes, de leurs ressources, des services environnementaux et de leur productivité, et à encourager leur utilisation écologiquement durable.

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session propose les orientations suivantes pour l'application du *Programme de l 'UICN 2009-2012* **:**

2. PRIE la Directrice générale de s'assurer que les effets des changements climatiques sont pris en compte de manière prioritaire dans tous les éléments du Programme de l'UICN et de faire rapport chaque année aux membres sur la mise en oeuvre de cette demande.

3. DEMANDE à la Directrice générale, en coopération avec la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) et les institutions des Nations Unies, d'étudier la possibilité d'organiser une « Conférence mondiale sur l'économie, l'écologie et l'environnement », afin de poser les bases d'une vision unifiée du développement durable qui nous permette de faire face aux changements environnementaux mondiaux.

L'État membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis n'ont pas participé aux délibérations concernant cette motion et n'ont pas pris officiellement position sur cette motion telle qu'elle a été adoptée pour les raisons données dans la Déclaration générale des États-Unis sur le processus des motions de l'UICN.